

Compte rendu du Conseil d'école du 16 novembre 2021

Etaient présents :

Pour la mairie : Mme GAUCHER, Mme DIANA (pour suppléer M. Le Maire, Abs excusé)

Les représentants des parents d'élèves : Mme MOSSAKOWSKI, Mme TAITY, Mme PLISSON, Mme SIMONET, Mme RUFFIER, Mme ANDRUSEVIZ, Mme VERVIALLE, Mme BOURGOIN, Mme PAJOT

Les enseignants : Mme ZAMORA, Mme AUCOUTURIER, Mme DEMONT, Mme SALGADO, Mme VITRAC, M. CHAMPALAUNE, M. MARTIN.

DDEN : Mme CHAUSSIN et Mme BATRIN

1 - Rentrée scolaire

Présentation des classes, du personnel et des effectifs :

- **Classe PS-MS** (13+13), Mme Aucouturier (Lundi - Jeudi) et Mme Demont (Mardi - Vendredi): 26 élèves, accompagnées de Mme De Azevedo Fatima (ATSEM à temps plein), Noëly Bonato (apprentie ATSEM 2^{ème} année présente 2 semaines sur 3).
- **Classe GS-CP** (15+9), M Champalaune : 24 élèves, accompagnés de Mme Guinet Madeline (ATSEM tous les matins et les après-midis du lundi et jeudi) et Noëly Bonato (les après-midis du mardi et du vendredi lorsqu'elle est présente dans l'école).
- **Classe de CE1**, Mme Zamora et Mme Vitrac (décharge de direction le jeudi) : 15 élèves.
- **Classe de CE2-CM1** (10+10), M Martin : 20 élèves.
- **Classe de CM1-CM2** (6+16), de Mme Salgado : 22 élèves.

Pour un total de 107 élèves

2 - Protocole sanitaire

La rentrée s'est déroulée avec un protocole identique à celui de la fin d'année dernière : port du masque pour les enseignants et les élèves (à partir du CP), lavages des mains systématiques, aération des salles, récréations communes pour les CE1-CE2-CM1 et CM2 mais avec port du masque obligatoire dans la cour, des marquages ont été tracés dans la cour de récréation côté maternelle, un sens de circulation a été mis en place pour les parents en maternelle. La structure dans la cour de maternelle est utilisée le lundi et le mardi par les PS-MS et le jeudi et vendredi par les GS-CP (et inversement pour les vélos, draisienne et trottinettes). Les masques ont été enlevés durant trois semaines pour les élémentaires (15 jours avant les vacances de la Toussaint puis une semaine après).

Il y a trois services de cantine car il faut désinfecter les tables entre chaque service et toujours un espacement entre les élèves sur chaque table.

La Communauté de Commune a décidé de maintenir ouvert le bassin aquatique. Nos créneaux sont maintenus le lundi matin. Un groupe part à 9h35 pour revenir à l'école à 11h15. Un second groupe part à 10h10 pour revenir à l'école à 11h50. Le matériel utilisé par les enfants est désinfecté (frites, planches ...) et mis de côté pour n'être repris que le lendemain par une nouvelle classe. Une douche savonnée est demandée à chaque enfant avant de rentrer dans l'eau.

3 - Travaux

La fibre est arrivée dans l'école et toutes les classes reçoivent maintenant internet depuis le 12 octobre. Les enseignants remercient la Municipalité pour cette avancée.

De nouvelles huisseries devraient être installées courant l'année 2022 dans la classe de GS-CP ainsi que dans la bibliothèque.

4 - Présentation du PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité est un document papier interne à l'école qui présente les procédures en cas de dangers (il est consultable les jours de décharge dans le bureau de direction).

Mme Zamora a présenté le PPMS qui comporte deux volets :

- La partie pour les risques majeurs qui sont liés à la présence de cavités, de la voie ferrée et d'un gazoduc à proximité de Rebréchien.
- La partie en cas d'intrusion ou d'attentat (avec 2 issues possibles : évacuation ou confinement).

Le PPMS comporte la liste des élèves, les plans d'école pour les évacuations, les lieux de confinement ... Il est envoyé à l'Inspection académique, à la préfecture et à la gendarmerie.

Chaque enseignant a dans sa classe le matériel nécessaire (trousse de secours, ...).

Cette année, les enfants effectueront 3 exercices pour s'entraîner à réagir en cas d'intrusion, de colis piégé et en cas de risque majeur. Ils auront également 2 exercices d'évacuation incendie (le premier sera effectué avant les vacances de Noël) :

- l'exercice « intrusion » consiste à faire sortir les élèves le plus vite et le plus discrètement possible. Lors de ce genre d'exercices, les enseignants prennent soin de présenter les activités de façon à ne pas créer de peurs chez les enfants.

- l'exercice « agression extérieure à l'école » sera fait avant février (on s'enferme, on communique, ...)

- l'exercice « danger extérieur » (fuite de gaz...) : on se confine.

Un exercice d'intrusion a déjà été effectué vendredi 22 octobre. Les cornes de brume ont bien fonctionné : ce signal est efficace. La classe de PS- MS est sortie par le jardin, la classe de GS-CP est sortie par le portillon à côté du local poubelle élémentaire donnant sur la route de Neuville et les autres classes sont passées par le portail élémentaire et par le portillon à côté du local poubelle (2 essais).

Un bilan est fait tous les ans.

Une demande de film miroir pour les classes d'élémentaires de l'école est faite auprès de la mairie exceptée pour la classe de M. Champalaune car il est prévu un changement des huisseries prochainement.

5 - La coopérative scolaire

Quelques précisions concernant les comptes de coopérative sont effectuées. Effectivement, le contexte sanitaire et les protocoles très stricts n'ont pas permis de réaliser les sorties qui étaient prévues (zoo, théâtre, concert...) l'année dernière. Les comptes de la coopérative sont en positif, et c'est une bonne nouvelle.

Il y a sur le compte 10921,28€. Cette somme n'est pas une enveloppe globale, elle est répartie entre les 5 classes, la commission kermesse, le budget de fonctionnement de notre école (somme qui permet de financer la venue d'un spectacle de Noël par exemple) et les divers projets (concerts, théâtre, cinéma, classe découverte).

Voici le détail des comptes au moment de ce conseil:

Budget projets (concert, théâtre, cinéma, sortie zoo): 3459,03€

Coop générale (spectacle de Noël par exemple): 1245,46€

Commission kermesse (budget pour acheter des lots, des fournitures pour la kermesse. La recette de la kermesse est ensuite versée à l'école. Cela fait 2 ans qu'il n'y a pas de recette pour l'école puisque la kermesse est annulée): 1492€

Budget PS-MS: 1199,59€

Budget GS-CP: 1411,77€

Budget CE1: 929,22€

Budget CE2-CM1: 1244,83€

Budget CM1-CM2: 787,06€

Les concerts de l'année 2021 et de la fin d'année 2020 ayant été annulés, la somme qui est en attente est de : 810€ (pour concerts JMF, théâtre, cinéma). Cette somme ne couvrira pas toutes les dépenses mais permettra de financer une partie des bus. Elle est le reliquat des familles qui ont laissé l'année dernière leur versement initial à la

coopérative. Les autres familles, qui en avaient fait la demande, ont obtenu le remboursement de ce versement l'année dernière.

Une subvention exceptionnelle de la mairie datant de l'année dernière d'un montant de 415€ est réservée aux maternelles et GS-CP pour financer une sortie sur Orléans ou aux alentours.

Un projet de sortie au zoo de la Flèche est en attente: 1663€ sont réservés pour ce projet (qui aurait dû se faire en juin 2020).

Enfin, il reste une facture de 230€ qui n'a pas encore été payée pour la classe découverte de Mme Blondeau de juin 2021.

Il ne s'agit donc pas d'une enveloppe globale de 10921,28€ où chacun prend le montant qu'il souhaite: la coopérative est répartie entre les classes et entre les divers projets qui sont proposés.

Pour rappel, la coopérative scolaire profite à nos élèves et seulement à eux. L'équipe enseignante ne cherche pas à faire du bénéfice et le cahier de comptes de la coopérative, régulièrement vérifié par l'OCCE, est consultable par l'ensemble des parents à l'école.

Le montant de la coopérative scolaire est passé de 12 à 15€ cette année. Aucune somme supplémentaire n'est demandée comme c'était le cas jusqu'à l'année dernière (10€ par enfant) pour assister aux sorties théâtre, J.M.F. et cinéma. La contribution finale volontaire annuelle est donc de 15 € au lieu de 22 euros les années précédentes. Il n'y a pas eu d'augmentation du montant de la coopérative mais bel et bien une baisse alors que le nombre de sorties scolaires, de spectacles a augmenté.

Pour rappel : quand la coopérative procède à un remboursement aux familles, ces dernières doivent l'encaisser rapidement (avant le 31 août de l'année scolaire).

6 - Projets pour l'année scolaire

Projet « Zone Humide » : Le jeudi 2 décembre les PS-MS-GS-CP iront observer les oiseaux en zone humide sur le site de Courpain à Ouvrouer-Les-Champs. Animation menée par la Maison de la Loire du Loiret. Le jeudi 9 décembre ce seront les CE1-CE2-CM1 qui s'y rendront.

Projet Musique J.M.F. : Le 9 octobre les CE2-CM1-CM2 ont assisté au spectacle «Gainsbourg for kids » à la Passerelle de Fleury-les-Aubrais.

Le 9 novembre, les CE2-CM1 et les CM1-CM2 ont assisté à un concert JMF : Rajasthan Express .

Le jeudi 20 ou vendredi 21 janvier 2022 les GS-CP-CE1 assisteront à La Passerelle au spectacle « OUMPAPA ».

Le lundi 2 ou mardi 3 mai 2022 les GS-CP-CE1 assisteront à La Passerelle au spectacle « Poetinha ».

Projet Théâtre : Le jeudi 21 octobre les GS-CP-CE1 sont allés voir le spectacle Babil au Théâtre de la Tête Noire à Saran.

Les PS-MS-GS se rendront au Théâtre de la Tête Noire le lundi 21 février pour assister au spectacle « Émoi ».

Cinématernelles : Cinéma (pour les PS-MS-GS-CP) aux carmes à Orléans, le 7 décembre « Le Parfum de la Carotte », puis le 8 mars « Petits contes sous la neige ».

Projet Ecole Numérique Rurale : Un dossier a été monté en coopération avec la Municipalité afin d'obtenir un renouvellement des ordinateurs portables: 9 ordinateurs et une tablette l'année scolaire dernière. Les ordinateurs et la tablette sont opérationnels depuis avril 2021 et complètent la classe numérique déjà présente dans l'école (ordinateurs portables « âgés » de 10 ans).

Sur ces nouveaux ordinateurs, de nouveaux logiciels ont été installés car l'école en a fait très récemment l'acquisition au prix de 600€. Un travail sur la programmation avec « Scottie go » et « Scratch junior » déjà initié l'année dernière, sera de nouveau entrepris par les classes d'élémentaire en juin grâce à un prêt de tablettes (dans une valise) par notre circonscription. Un prêt de 4 robots « Thymio » se fera également pour un projet commun sur la programmation pour les classes de CE1, CE2-CM1, CM1-CM2.

Projet « Fresque murale cour des maternelles » :

Dans un souhait de projet fédérateur entre les classes de l'école, l'équipe enseignante souhaite renouveler la fresque murale de la cour de maternelle avec l'aide d'un conseiller pédagogique spécialisé « Arts visuels » M. Beuret. Une demande d'autorisation de l'équipe enseignante est faite auprès de la Mairie pour recouvrir la fresque actuelle et la remplacer.

La mairie donnera sa réponse définitive dès qu'un devis sera fait par l'école.

L'année prochaine, cela sera autour de la fresque dans la cour élémentaire. Un contact avec un artiste spécialisé dans le street art a déjà été pris et un devis a été fourni (environ 1820€).

Classe découverte des CM2 : Elle se déroulera normalement du 16 au 23 janvier 2022 à Méaudre (Isère) pour une durée de 8 jours, avec option « Multi-activités hivernales : chiens de traîneaux ; ski alpin ; raquettes » pour les 16 élèves de CM2.

Le montant initial du séjour par enfant est de 582 € (avant actions menées et aide départementale) puis de 300€ maximum restant à charge pour chaque famille.

Des actions ont été menées dès à présent pour permettre l'existence du séjour : une vente des fleurs (bénéfice 748,73€), une vente de sapins et de chocolats pour les fêtes de Noël, des calendriers de l'avent, des ventes de gâteaux à l'épicerie de la commune.

Mme Salgado et les parents de la classe remercient la Mairie pour le prêt du camion qui servira à transporter les sapins au domicile de chaque client de Rebréchien (ainsi que pour le remboursement du gas-oil nécessaire).

Elle remercie également les parents de sa classe et ses élèves pour leur investissement dans ces diverses actions et toutes les personnes qui participent de près ou de loin comme l'épicerie communale et une partie de la population de Rebréchien (qui n'a aucun lien avec l'école) !

Le 27 novembre, afin de financer encore le séjour, une journée des familles sera organisée avec jeux de société et cours de zumba.

Spectacle de Noël : Il est prévu le 16 décembre dans la salle polyvalente de Rebréchien avec la compagnie Kazouzou. L'école demande l'autorisation de la Municipalité.

Le photographe Hannequin de Pithiviers doit venir après les vacances de printemps.

La kermesse se déroulera le samedi 25 juin.

7 - Questions diverses

1 - La contribution possible pour la coopérative scolaire est passée de 12 à 15 euros. Pourquoi une augmentation ?

Cf. paragraphe 5.

2 - Les projets programmés l'année dernière n'ayant pu aboutir, quels sont ceux prévus pour cette année ?

Cf. paragraphe 6.

3 - La sortie au zoo, programmée depuis déjà 2 ans, va-t-elle pouvoir être maintenue ?

Si le contexte reste identique à l'actuel, la sortie serait en mesure de se dérouler.

4- Peut-on envisager l'intervention de spécialistes en anglais et en éducation physique? Et éventuellement en musique et arts plastiques ?

La mairie évoque l'incapacité financière de proposer ces interventions.

Le compte-rendu est rédigé par l'équipe enseignante, transmis pour modifications ou ajouts aux représentants des Parents puis, après validation, diffusé aux parents par mail et transmis à l'Inspection de l'Education Nationale.

Le prochain conseil est prévu après les vacances d'hiver.

8 - Remerciements

L'équipe enseignante remercie la mairie et la commission kermesse pour leurs subventions respectives qui lui permettent chaque année de mener à bien les différents projets pédagogiques mis en place par l'école.

Rappel :

A titre indicatif :

Les vacances de Toussaint : du vendredi 22 octobre 2021 (après la classe) au dimanche 7 novembre 2021 (inclus).

Les vacances de Noël : du vendredi 17 décembre 2021 (après la classe) au dimanche 2 janvier 2022 (inclus).

Les vacances d'Hiver : du vendredi 4 février 2022 (après la classe) au dimanche 20 février 2022 (inclus).

Les vacances de Printemps : du vendredi 8 avril 2022 (après la classe) au dimanche 24 avril 2022 (inclus).

Pont de l'Ascension : Du jeudi 26 mai 2021 au dimanche 29 mai 2022. Il n'y aura pas classe le vendredi 27 mai 2022.

Fin de l'année scolaire : le jeudi 7 juillet 2022 après la classe.